

QUESTIONNAIRE ACQUEREUR

Afin d'assurer le bon suivi de votre dossier, nous vous remercions de nous retourner complété ce questionnaire.

1/ Êtes-vous primo-accédant (c'est-à-dire que vous n'avez pas été propriétaire de votre résidence principale dans les deux dernières années).

Oui Non

2/ Si vous sollicitez un prêt, quelles en sont ses caractéristiques ?

- Montant maximum que vous souhaitez emprunter :
- Durée maximum sur laquelle vous souhaitez emprunter :
- Taux maximum annuel hors assurance :

3/ Soumettez-vous votre acquisition à des conditions suspensives particulières (hormis l'obtention du prêt).

4/ Envisagez-vous à terme de substituer une autre personne pour votre achat (une société notamment) ?

Oui Non

5/ Vous déclarez que l'opération a pour but :

- Résidence principale
- Résidence secondaire
- Investissement locatif
- Transmission familiale
- Autre :

Et que les fonds destinés à l'opération proviendront de :

- Votre épargne constituée par des revenus et salaires
- Un prêt consenti par un établissement bancaire
Si oui, nous fournir à terme l'offre de prêt
- Un prêt consenti par un proche
Si oui, nous en fournir les modalités
- Une donation
Si oui, nous en fournir les modalités
- Un héritage
- Une assurance-vie
- Des dividendes
- Un gain à des jeux
- Autre :

Tournez svp





6/ Avez-vous d'autres précisions à apporter ?

7/ En signant ce document, je m'engage à communiquer au notaire toutes les modifications jusqu'à la date de signature de l'acte.

Fait à :

Le :

Signature :

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement par l'office de Maîtres Laurent LESAGE et Anne-Françoise POTIE, notaires associés à TEMPLEUVE-EN-PEVELE, ci-après « Responsable de traitement », pour l'accomplissement des activités notariales, *conformément à l'ordonnance n°45-2590 du 2 novembre 1945*.

La collecte de ces données est indispensable afin de mener à bien l'accomplissement de l'acte.

Les données vous concernant peuvent être conservées jusqu'à 30 ans à compter de la réalisation de l'ensemble des formalités.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, vous pouvez accéder aux données vous concernant directement auprès du Responsable de traitement ou de son délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo.not@adnov.fr. Le cas échéant, vous pouvez également demander la rectification ou l'effacement des données vous concernant, obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous y opposer pour motif légitime, hormis les cas où la réglementation ne permet pas l'exercice de ces droits.

Si les personnes estiment, après avoir contacté l'office notarial, que leurs droits ne sont pas respectés, elles peuvent introduire une réclamation auprès d'une autorité européenne de contrôle, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés pour la France.

